



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr



Paris, le 30 Septembre 2019

Après la forte mobilisation du 24 septembre, Les Plateformes Industrielles Courrier de Gonesse et de Wissous de nouveau en grève le 8 Octobre !

Management agressif, manque de personnel, augmentation de la productivité, reprise de l'indemnité transport, dégradation des conditions de travail... La politique menée par la direction de La Poste a partout les mêmes effets. Que ce soit au Réseau, à la Distri, à la Collecte ou dans les PIC, les personnels sont largement déconsidérés. Côté salaires, c'est la misère. 60% des postiers doivent vivre avec moins de 1600 euros par mois. En Ile de France, il est tout simplement impossible de vivre avec si peu. Le syndicat CGT des Services Postaux de Paris appelle dès aujourd'hui à élargir les luttes dans tous les services afin de gagner sur les revendications en matière de salaire, d'emploi, de conditions de travail et de retraite.

LE 8 OCTOBRE PROCHAIN, LES AGENTS DES DEUX PIC SERONT MASSIVEMENT MOBILISÉS POUR :

- ⇒ Le maintien des rythmes et horaires de travail
- ⇒ L'augmentation des salaires et le versement d'une prime immédiate de 1 000 € et une prime annuelle de 500 € pour l'ensemble des personnels
- ⇒ La titularisation en CDI de l'intégralité des CDD et intérimaires
- ⇒ Une promotion immédiate pour tous les agents en classe 1 et 2
- ⇒ Le remboursement intégral des frais de transports sur la base d'un forfait Navigo toutes zones
- ⇒ L'arrêt des pressions managériales

D'ores et déjà, dans tous les services, débattons de l'élargissement de la lutte pour :

- ⇒ L'arrêt des réorgs
- ⇒ L'embauche en CDI de tous les précaires
- ⇒ Des augmentations de salaire
- ⇒ L'amélioration des conditions de travail
- ⇒ Le service public
- ⇒ Le maintien des bureaux de poste
- ⇒ Une retraite à 60 ans (*55 ans pour les métiers pénibles*) à taux plein

NE LAISSONS PAS LA POSTE JOUER AVEC NOS VIES ET NOTRE AVENIR !